

Repères-Dorif

autour du français: langues, cultures et plurilinguisme

Giovanni AGRESTI, Françoise LE LIÈVRE

INTRODUCTION

Giovanni AGRESTI

UMR 5478 Iker (CNRS – Université Bordeaux Montaigne – UPPA)
Président du Réseau international POCLANDE
giovanni.agresti@u-bordeaux-montaigne.fr

Françoise LE LIÈVRE

Université Galatasaray, Secrétaire Générale du Réseau international POCLANDE
francoise.lielievre@gmail.com

Le dossier qui constitue ce numéro de *Repères-Dorif* se compose d'un choix de dix contributions présentées lors de deux récentes rencontres : le premier congrès du Réseau international POCLANDE (Populations, Cultures, Langues et Développement), organisé les 23, 24 et 25 octobre 2019 à la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine de Pessac (Bordeaux) et consacré aux « Territoires de la linguistique pour le développement »¹ ; et la Journée scientifique organisée le 7 novembre 2019 à l'Université Galatasaray d'Istanbul dans le cadre de la réunion annuelle du Réseau international des chaires Senghor de la Francophonie (RICSF). Les éditeurs du présent numéro étaient les responsables respectifs de l'organisation sur place de ces deux initiatives. Dans le prolongement de ces rencontres scientifiques, d'autres dossiers thématiques paraîtront d'ici 2021 dans au moins deux autres revues francophones.

Cet encadrement général permet de saisir d'emblée quelques éléments essentiels. Tout d'abord, il nous échoit de souligner que les deux rencontres ont été largement pilotées par le réseau POCLANDE, devenu formellement société savante au printemps 2018 à Accra (Ghana) et intimement lié, quoique pas exclusivement, à la galaxie francophone. Pour ce qui est de l'orientation idéologique de ce réseau, celle-ci correspond à la « linguistique pour le développement » (désormais : LpD), champ émergent des sciences du langage et déclinaison particulière de la linguistique d'intervention. La LpD fait aujourd'hui l'objet d'un nombre grandissant de publications scientifiques, rappelées dans les références des articles publiés dans le présent dossier. Dans cette formulation, le parapraxème *pour* suggère d'une part la nature de linguistique fonctionnelle, instrumentale, appliquée, et d'autre part une connotation éthique de la démarche scientifique qui est la nôtre ; le praxème *développement*, quant à lui, est aujourd'hui foncièrement remis en question dans son acception, ses représentations et ses fantasmes traditionnels. D'où la nécessité de lancer, notamment lors du congrès de Bordeaux, un questionnement systématique et largement inclusif autour de cette notion si cruciale.

Quels sont donc les territoires, les articulations, la « géographie » de la LpD ?

Sans aucunement négliger les apports théoriques, la linguistique pour le développement se doit d'être une activité de recherche-action qui, à partir de diagnostics précis de terrain, agit *pour* améliorer – sur le court, moyen et long terme – la condition de vie d'individus et de communautés pour lesquelles le facteur linguistique n'est guère périphérique ou marginal. Cette « amélioration » est ce que nous entendons d'une manière très générale par « développement », qu'il faut à tout prix éviter de transformer en un impensé : surtout à l'ère de l'urgence environnementale et de la crise de la globalisation financière, rien n'est moins sûr que la nature, la *direction* et les destinataires du développement. Ce dernier ne saurait être un et indivisible que s'il est conçu dans la durée et à l'aune du bien-être des individus et des populations concernées.

Cette définition de la LpD fait qu'elle peut surgir dans n'importe quel contexte social et à n'importe quelle latitude : tout terrain est un terrain potentiel pour la LpD. Pourtant, sans que cela soit une condition préalable ou nécessaire, de fait les linguistes qui se sont jusque-là reconnus dans le jeune réseau POCLANDE opèrent surtout dans des milieux multilingues caractérisés par une diglossie ou une pluriglossie poussées et très souvent problématiques. Or, qui dit *diglossie* ou *pluriglossie* dit conflits linguistiques (individuels et collectifs), langues minoritaires ou minorées ; dit politique, droits ou aménagement linguistiques ; dit lien entre sujet, communauté, mémoire, langue, espace. La LpD est donc un terreau fécondé par plusieurs disciplines, qui se croisent et s'entre-éclairent (linguistique, droit, économie etc.), la cible étant le maillage social qui est une réalité multidimensionnelle et qui demande à être appréhendée de manière complexe (écologique).

Sans être confinée à l'Afrique (francophone), la LpD y a trouvé son véritable berceau, et ce pour des raisons en partie aléatoires, en partie tout à fait logiques. Concernant les premières, il faut rappeler au moins que la création de ce réseau est très largement redevable de l'initiative de Jean-Philippe Zougbo, enseignant-chercheur à l'Université de Paris et actuellement membre du Bureau exécutif du Réseau international POCLANDE. Zougbo s'aperçut le premier qu'une demande de renouveau (et de re-légitimation) des recherches en linguistique était formulée de manière diffuse par un nombre considérable de linguistes du monde entier, qui travaillaient dans la plupart des cas de manière isolée. Concernant les secondes, l'Afrique (continentale aussi bien que diasporique) est un très vaste ensemble de terrains multilingues où s'affrontent des enjeux sociétaux de taille : la grande diversité linguistique du Continent est confrontée à l'hégémonie des langues des anciens colonisateurs, ce qui provoque une tension entre, d'une part, le désir d'émancipation, d'autonomisation, de pleine indépendance politico-culturelle des nations africaines vis-à-vis de l'Occident ; et, d'autre part, la dépendance linguistique et communicationnelle vis-à-vis notamment des langues française et anglaise et des réseaux géopolitiques qui y sont associés.

Cette tension est bien tangible en ce qu'elle affecte des domaines qui sont à la base de la gouvernance même de la cité : l'éducation ou la santé, par exemple, mais également l'économie, notamment lorsqu'il y a fracture entre les espaces urbains et les espaces ruraux. Sans

prétendre épuiser un si délicat problème, quelques constats s'imposent à notre attention : dans quasiment tous les pays francophones africains il existe un ministère de l'alphabétisation, l'analphabétisme étant un problème social – et à terme économique – très sérieux et, évidemment, très intimement lié aux difficultés de scolarisation. Ces dernières sont en partie liées à leur tour à des politiques linguistiques déséquilibrées qui ont fini par imposer la langue de l'ancien colonisateur comme seul outil d'enseignement, et ce malgré des tentatives de mise en place d'enseignements bilingues tout à fait respectables et qui ne datent pas d'hier. Cela a provoqué et provoque bien souvent un décrochage scolaire redoutable : si le français est généralement la langue *officielle* du pays, elle n'y est guère une langue *nationale*, et elle n'est qu'éventuellement la langue *maternelle* de quelques Africains. Ce décalage entre volontarisme politique et réalité du terrain est dramatique et se manifeste également dans d'autres contextes, par exemple le dossier de la coopération au développement : peut-il y avoir de véritable coopération – et, en amont, de dialogue –, notamment en milieu rural, entre des experts occidentaux francophones ignorant les langues-cultures locales et des paysans africains ignorant tout ou presque de la langue française ?

La LpD est donc une sorte de discipline-carrefour qui prend tout son relief à travers la perspective francophone africaine. Il y a là le principal dénominateur commun à un ensemble de contributions par ailleurs assez hétérogène. Pour aller plus loin, plus en profondeur, et mieux saisir les « territoires » particuliers et les différentes facettes de cet angle de vue africain, nous allons passer en revue les contributions scientifiques de quelques-uns des spécialistes qui ont animé les deux rencontres scientifiques, de Bordeaux et d'Istanbul, et que nous avons le plaisir de recueillir dans le présent dossier. Celui-ci est articulé en deux volets : 1) « Glottopolitique et développement » ; 2) « Représentations, pratiques et pédagogies du plurilinguisme ».

Premier volet : Glottopolitique et développement

Le premier texte que nous vous proposons questionne l'existence d'une politique linguistique au Bénin du point de vue de son éventuelle contribution au développement national du pays. Il est rappelé qu'après la décolonisation, le Bénin a fait le choix de ne pas choisir une langue du pays comme langue officielle optant pour le français, langue du colonisateur, ce qui participe de l'exclusion d'une grande partie de la population. Dans sa contribution, Moufoutaou Adjeranfait le point sur la notion de politique linguistique en interrogeant les trois concepts d'aménagement linguistique, de promotion des langues et de planification linguistique. Une recension de la littérature officielle lui permet de proposer une typologie des « actions » entreprises sur les langues au Bénin de 1967 à 2017. L'auteur plaide pour que l'État béninois se dote d'orientations de développement visant à promouvoir certaines des langues locales, à l'exemple d'États comme le Burundi, la République Démocratique du Congo, le Mali, le Niger ou encore le Rwanda. L'inscription des autorités béninoises dans cette politique linguistique performative permettrait ainsi au Bénin d'aller vers un développement que l'auteur qualifie « d'inclusif ».

Mohammed Zakaria Ali-Bencherif prend appui sur la complexité de la situation sociolinguistique algérienne pour interroger les discours médiatiques et leurs éventuels positionnements idéologiques quant à la question linguistique et identitaire en Algérie. L'examen des deux corpus différents a pour objectif de montrer les positionnements de leurs rédacteurs mais aussi des internautes les commentant à l'égard de la promotion, de la (dé)valorisation et du rejet de certaines langues présentes dans le paysage sociolinguistique algérien. L'étude vise à apporter un regard nouveau sur la nature des discours tenus au sujet des langues locales ainsi que sur la mise en mots et en discours de l'identité linguistique dans le but d'envisager des plans de développement social. L'auteur plaide pour que les instances compétentes définissent des actions concrètes prenant en compte les représentations, les pratiques langagières et les besoins langagiers des locuteurs.

La deuxième proposition de notre ouvrage portant sur le contexte algérien part du constat que le système éducatif « dysfonctionne » quant à la prise en charge des langues d'enseignement. Abdenour Arezki avance ainsi qu'en promouvant l'arabisation « à tous crins », le système éducatif a basculé du champ identitaire et culturel dans le champ idéologique, freinant, par là même, le développement économique et social. Il est rappelé que le français, qui ne bénéficie d'aucun statut officiel, est la langue majoritairement utilisée dans les domaines socio-économiques en Algérie alors que l'arabe y reste une langue minorée. Le constat de ce « hiatus linguistique » qui ne favorise ni la progression de la connaissance ni le développement de pratiques et de politiques plus inclusives conduit l'auteur à proposer la « constitutionnalisation » de certaines questions linguistiques et culturelles.

Notre quatrième texte nous emmène en Afrique de l'Ouest : Bernard Kabore s'intéresse à la question de la décentralisation en cours au Burkina Faso associée à celle de la politique linguistique. La question principale de ce travail porte sur la mise en œuvre d'une politique linguistique prenant en compte les langues locales dans un contexte où le français est hégémonique. Pour Kabore qui s'appuie sur une recherche documentaire ainsi que sur l'observation directe, la décentralisation sans la promotion des langues locales comme langues de travail et de développement n'est rien de plus qu'un processus inachevé qui maintient la marginalisation des populations.

Pascal Somé nous rappelle, quant à lui, que loin d'être absurde, l'hypothèse selon laquelle l'avenir du français se trouve en Afrique est corroborée par les prévisions relatives aux tendances démographiques telles qu'elles sont formulées par l'ONU mais aussi par une grande partie des démographes. Selon Somé, à l'horizon 2050, plus de 2/3 des locuteurs du français sont susceptibles de se trouver essentiellement dans les anciennes colonies françaises d'Afrique. Fort de ces constatations, un portrait croisé de l'évolution du latin dans la Romania et du français dans l'ex-Empire colonial français d'Afrique de l'Ouest et du Centre nous est proposé. Arguant que si, au fil des siècles, la variation a débouché, pour le latin, sur la naissance des langues romanes dont le français, il est rappelé que rien n'empêche de penser que, pour le français, elle puisse entraîner à terme la naissance de langues francophones d'Afrique. Pour l'heure, le français se dialectalise à très grande vitesse dans les villes africaines. Ce français dialectalisé, que Somé qualifie de « français langue africaine », mériterait d'être considéré et pris en compte par les politiques linguistiques en même temps que les langues africaines pour un développement socio-économique et politique harmonieux de ces jeunes États africains.

La question démographique est elle aussi au centre du questionnement d'Henry Tourneux qui expose que dans le nord du Cameroun comme dans d'autres régions d'Afrique, la population augmente plus rapidement que les infrastructures. Près de 60 % des Nord-Camerounais ont moins de vingt ans, nous rappelle-t-il. Les jeunes générations ne bénéficient pas d'un plein héritage culturel de leurs parents et contre toute attente, l'école moderne ne parvient pas à compenser cette perte. L'enseignement dispensé actuellement contribue, de fait, à couper les jeunes de leur milieu et ne parvient en rien à compenser les déficits causés. Pour remédier à cette situation, le chercheur propose dans le cadre de l'enseignement scolaire et professionnel, de recourir aux langues locales, en plus du français, langue officielle majoritaire à l'Extrême-Nord, favorisant ainsi un développement satisfaisant pour la majorité des jeunes et maintenant le lien avec les générations précédentes, de même qu'un apprentissage des réalités locales.

Enfin, la dernière contribution de cette première partie nous rappelle que le français est langue officielle (souvent unique) de nombreux pays plurilingues de l'Afrique francophone au sud du Sahara. Or la langue française ne couvre pas la totalité des besoins de communication des populations. Dans ce cas, s'interroge Jean-Philippe Zouogbo, comment les nombreuses populations qui ne maîtrisent pas la langue officielle expriment-elles leurs besoins et accèdent-elles aux informations importantes ? Comment est-il possible d'envisager l'amélioration des conditions de vie de ces populations si leurs langues sont marginalisées ? C'est ce à quoi ce texte s'efforce de répondre à travers une analyse du statut des différentes langues du plurilinguisme africain francophone ainsi qu'à travers un ensemble de réflexions et de propositions pour un plurilinguisme équitable qui réponde à la nécessité du développement.

Deuxième volet : Représentations, pratiques et pédagogies du plurilinguisme

La contribution de Rachid Chibane s'inscrit dans le domaine de la « sociolinguistique urbaine » telle que théorisée par Thierry Bulot. Dans un contexte algérien très largement caractérisé par un monolinguisme institutionnel, le paysage sociolinguistique de Tizi-Ouzou détonne du fait qu'il se caractérise par la co-existence de plusieurs langues qui s'entrelacent, s'enchevêtrent et s'actualisent dans les parlers plurilingues des jeunes en ville. Caractérisée comme « instable et exclusive », la politique linguistique de l'Algérie est aussi montrée sous des dehors participant de la restriction des espaces d'expressions et des libertés, ce qui, selon notre auteur, ne peut être sans conséquences sur les choix linguistiques de la jeunesse du pays. La recherche présentée ici est le fruit de différentes enquêtes conduites sur des situations de tension en milieu urbain, espace unifiant mais aussi de ségrégation et de relégation. L'espace du quartier est-il à la fois un lieu de rébellion, de liberté et de prise de conscience pour ces jeunes ? L'affirmation identitaire de ces jeunes est-elle associée, sur le plan sociolinguistique, à l'usage des formes langagières autonomes et au rejet de la politique linguistique officielle ? Telles sont les questionnements proposés à la réflexion.

La contribution de Fiora Diquelou et Antoine Pascaud, qui se veut un rapport d'expérience socio-didactique, porte sur les pratiques langagières de femmes du Maghreb et de Turquie (entre autres pays) ayant récemment migré vers la France. Une présentation rapide des ateliers sociolinguistiques (ASL) suivis par ces femmes est complétée par une description de leur contexte d'utilisation, un compte rendu d'observations et une tentative d'analyse des pratiques langagières des enquêtées. L'articulation entre le français et la langue d'origine est décrite et l'analyse se focalise en particulier sur les interactions entre participantes. Une réflexion sur le rôle de l'hétérogénéité linguistique et culturelle ainsi que sur la place des langues d'origine dans l'apprentissage du français ainsi que dans la recherche d'autonomisation est proposée pour ce public de femmes migrantes.

Notre dernier article, celui de Daniela Puolato, se veut une contribution empirique à l'étude du pluri-/multilinguisme à partir de l'observation des représentations sociales du français chez des Africains subsahariens francophones venus s'installer pour certains à Naples et pour d'autres, à Castel Volturno dans la province de Caserte. Dans cette étude, l'auteure se propose d'explorer dans quelle mesure les dimensions territoriales de Naples (contexte urbain) et de Castel Volturno (contexte qualifié « d'ethnicisation ») influencent les représentations sociales du français de même qu'elles s'articulent à la perception de la mixité linguistique et à la gestion (même affective) du pluri-/multilinguisme. À partir d'une étude des représentations de ses enquêtés, Daniela Puolato entend montrer l'importance accordée au français dans les échanges inter-/intra-ethniques en tant que langue facilitant l'apprentissage/acquisition de l'italien. L'auteure souligne ainsi la place prise par le français aux côtés de l'italien, des langues nationales africaines et de l'anglais, de même qu'elle montre l'incidence du français en milieu parthénopéen/campanien. En guise de conclusion, pourquoi ne pas considérer que Naples soit désormais envisagée dans la perspective d'une francophonie « latente », pour reprendre les termes de notre contributrice ?

1

Pour de plus amples informations concernant le cadre de cette manifestation, l'éventail des organisateurs et des participants, ainsi que l'association Réseau POCLANDE qui est à l'origine de l'initiative, cf. www.poclande.fr.